

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 47 (1952)
Heft: 1-fr

Artikel: Grimentz
Autor: Zermatter, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Grimentz

Grimentz fournit un bon exemple de ce qu'il est possible de faire d'un village quand les uns et les autres veillent à sa conservation, à son développement harmonieux.

Les uns et les autres, on veut dire l'autorité d'une part, la population elle-même d'autre part, joignant leurs efforts en vue d'un but commun.

A sa conservation, d'abord. Ici, l'on n'a pas abattu, les yeux fermés, tout ce qui n'était plus flambant neuf. On a restauré ce qui pouvait être restauré, avec, toujours, le souci de se rattacher à une tradition. L'hôtelier s'avisa le premier, au contraire de ce qui arrive trop souvent ailleurs, que le charme du village constituait une valeur autre que sentimentale. Il s'efforça de la protéger au lieu de réclamer son abolition — ou de l'abolir dans les faits. Fontaines fleuries, géraniums aux fenêtres, pavage des rues, concours de balcons ornés, défense des métiers manuels, honneur rendu aux meubles du pays, on ne cite qu'en passant quelques-unes des entreprises qui permirent à Grimentz de demeurer un splendide témoin de nos beaux villages de montagne.

Il est possible qu'en cherchant bien on découvrirait ça et là quelques erreurs. Elles sont peu de choses auprès des massacres qui furent commis dans la plupart des « stations » hôtelières. Grimentz, malgré l'afflux des estivants, est resté lui-même, dans son cadre de bois et de pierre. Il n'est pas douteux qu'en cela réside le secret de l'attachement qu'il inspire à ceux qui, d'année en année, reviennent fidèlement en ce haut coin d'Anniviers.

Développement harmonieux, ensuite. Il fallait construire pour abriter les hôtes qui s'annoncent par centaines chaque printemps. Il y eut quelque hésitation, au début; les marques en sont présentes. Mais le bon sens a tôt pris le dessus. Des dizaines et des dizaines de chalets furent construits sur la côte dont aucun ne fait tort à l'autre, et leur ensemble demeure parfaitement adapté aux lignes traditionnelles de la construction montagnarde de chez nous.

Pas de maisons de séries, déballées d'une serviette d'architecte-revendeur, et offertes au numéro.

Pas de ces « chalets suisses » aux prétentions de villas internationales, ni de ces maisons où la recherche s'affirme de la cave au grenier.

Le charpentier, le maçon du village ont continué de construire comme construisaient leurs pères. L'adjonction d'une salle de bain n'a pas été un motif de chambardement général.

Quand l'église elle-même s'est trouvée trop petite, on a su refaire une église plus grande qui est semblable à l'ancienne, aussi simple, aussi élégante, aussi parfaitement adaptée à son cadre. Et quand on a dû construire une maison d'école, on lui a donné les formes d'une maison de Grimentz, non d'un « palais scolaire » que pourrait recommander quelque commission pédagogique de l'Unesco.

Voilà ce qu'il convient de remarquer à Grimentz, ce dont vous convainc le premier coup d'œil.

On visitera pour le détail, avec satisfaction, des intérieurs propres, meublés avec goût. Le passage à la Maison bourgeoise prouvera à chacun la fidélité que les hommes d'ici témoignent au passé de leur coin de terre. C'est une leçon que l'on peut méditer avec profit, un exemple que l'on peut citer avec fierté.